

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2019

Présents : Robert LEBOEUF, Françoise BERNARD, Christine BOURGEON, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Alain GUILLET, Michael LITTFASS

Excusées : Marianne COULAS (pouvoir Jean CHAPUIS), Fabienne DAUVERGNE, Isabelle DEPUYDT (pouvoir Claire CHAPUIS), Isabelle PAGEAULT (pouvoir Robert LEBOEUF)

Secrétaire de séance : Claire CHAPUIS

La séance est ouverte à 20 h 30. Une modification du compte-rendu du 8 décembre 2018 est demandée : point n° 5 "CONVENTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" figure dans le compte-rendu et n'a pas été débattu.

1) COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Point reporté au prochain conseil

2) COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Point reporté au prochain conseil

3) CARTE SCOLAIRE

Lors d'une réunion entre les maires du RPI, la présidente du SIVOS et l'inspectrice de l'éducation nationale, celle-ci a proposé le transfert de la classe de Jugy à Mancey dans l'intention de ne plus laisser d'enseignante isolée géographiquement et seule dans une classe. Ainsi, un poste serait fermé à Jugy et un serait ouvert à Mancey. Les conseils municipaux de Jugy, Vers et Boyer ont voté contre ce changement. Après un long débat, notre conseil municipal a décidé à l'unanimité de laisser la décision à l'autorité compétente, commune de Jugy ou inspection en fonction des textes en vigueur.

M. le maire a précisé que la compétence "scolaire" risque fort de passer à la communauté de communes en 2020, ce qui entraînerait la disparition du Sivos en tant que tel.

4) GRAND DÉBAT NATIONAL

Ce débat au sein de la commune est programmé ainsi :

- une 1ère réunion est prévue le 8 février à 20 heures en mairie, ouverte à toutes et tous, en présence du maire, des élus volontaires et des membres du conseil des habitants volontaires. Les thèmes du débat seront libres.
- Une 2ème réunion est prévue le 22 février à 20 heures, en mairie, ouverte à toutes et tous, éventuellement plus tournée vers les mesures à prendre et les solutions à trouver.
- enfin le 2 mars de 9 h à 17 h, la mairie restera ouverte toute la journée. Ceux qui le souhaitent pourront apporter leur participation, écrire sur des cahiers de doléance mis à leur disposition, discuter et échanger avec ceux qui seront présents.

Toutes les informations, demandes et autres recueillies seront acheminées par les voies prévues par le ministère.

5) CONVENTION SADE

Suite à un recours déposé par une association le 5 décembre 2018, la mise en route de la convention a été reportée. Une rencontre a eu lieu entre le Directeur de la SADE, l'association et la commune. Nous attendons la décision de la préfecture. Il est proposé à la commune de signer un avenant à la convention lui permettant de recevoir en deux fois le montant de la location.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de cet avenant.

6) INDEMNITES DE FONCTION

L'indice utilisé pour les indemnités de fonction des élus étant susceptible d'être modifié, le Centre des Finances Publiques demande à ce qu'il soit noté dans la délibération que les indemnités de fonction sont calculées selon un pourcentage de l'indice terminal de la fonction publique. Ainsi, la délibération sera toujours valable même en cas de changement d'indice.

QUESTIONS DIVERSES

- Modélisme

Des essais ont eu lieu le dimanche 27 janvier et il n'y a eu aucune remarque particulière de la part des habitants concernés. Le conseil vote à l'unanimité la signature d'une convention avec le RC MODÉLISME SENNECEEN.

Travaux de la cave de Mancey :

Les tuiles du toit de la Cave de Mancey, qui doit être rénové, seront utilisées pour combler le chemin d'accès au terrain via le col des chèvres. Il sera demandé à l'association de modélisme d'utiliser ce chemin et de ne pas passer dans le village.

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La phase "diagnostic" a débuté avec les agriculteurs et les viticulteurs. Elle se poursuivra avec l'étude de tous les autres composants et aspects de la commune, l'objectif étant de réaliser une sorte de photographie, la plus exacte possible.

- Barrières sur la départementale

Elles seront repositionnées la semaine prochaine. Le devis des bandes de rives blanches est en attente.

- Travaux envisagés

Les portes d'entrée de la mairie sont à refaire. (ponçage ou peinture)

L'entrée haute du cimetière : en attente du devis (coût environ 2 500 € pour refaire à l'identique).

Les toilettes de l'école, qui ne sont pas dégradées, mais dont le positionnement pourrait être revu.

Sous réserve de financement : la réfection du toit de la mairie et la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.

- **La fibre** arrive dans les gaines mais nous n'avons pas de nom d'opérateur pour l'instant.

- **Le concours de tarot** a eu lieu le samedi 26/01. Il y a eu moins de joueurs mais une bonne ambiance.

- **M. Le Sous préfet** nous a rendu visite le 28/ 01/2019.

- La séance du conseil s'est terminée par une présentation sommaire des grands chiffres du compte administratif, autrement dit du bilan financier de la commune pour l'année 2018 qui sera étudié au cours de la prochaine séance.

Prochaine réunion le lundi 11 mars 2019

Le Maire, Robert LEBOEUF